

Partie 1 : L'établissement s'engage à mettre en place des pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles structurantes et contribuant à favoriser un milieu de vie de qualité

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2	Commentaires
<p>1 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles</p>	<p><i>Programme d'accueil ne contient pas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Philosophie,</i> • <i>définition rôles et responsabilités,</i> • <i>descriptions des activités de toutes les étapes,</i> • <i>actions favorisant l'implication des proches auprès du résident</i> <p><i>1.1 Développer davantage le programme d'accueil écrit pour clairement décrire les éléments suivants : philosophie d'accueil, définition du rôle et responsabilités des membres du personnel à l'admission, une description des activités visant toutes les étapes d'admission et des actions favorisant l'implication des proches auprès du résident</i></p> <p>RESPONSABLE : ÉQUIPE DE DIRECTION</p>	<p>Février 2017</p>			

Recommandations		Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2
2	Le MSSS recommande que l'Établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	<p>2.1 PLAN DE SOINS INTÉGRÉS DU RÉSIDENT (PSIR)</p> <ul style="list-style-type: none"> inclure dans la procédure la présence des participants inclure dans la procédure une révision du plan d'intervention lorsque des circonstances nouvelles le justifient <p>2.1.1 Réviser la documentation de la procédure d'élaboration des plans d'intervention en interdisciplinarité dans le but d'indiquer clairement qui fait partie de l'équipe interdisciplinaire</p> <p>2.1.2 Réviser la documentation de la procédure d'élaboration des plans d'intervention en interdisciplinarité pour indiquer clairement qu'une révision du plan d'intervention est faite lorsque les circonstances concernant le résident le justifient.</p> <p>RESPONSABLE : Corrine Preisler + Louise Amiot</p> <p>2.2 Maltraitance</p> <ul style="list-style-type: none"> élaborer une politique visant à contrer la maltraitance <p>2.2.1 Réviser la politique concernant l'abus pour s'assurer que l'on y retrouve les lignes directrices pour contrer la maltraitance envers les résidents.</p> <p>RESPONSABLE : ÉQUIPE DE DIRECTION</p>	<p>Février 2017</p> <p>Juin 2017</p>		

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2	Commentaires
<p>3 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles</p>	<p><i>SCPD</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer une grille d'évaluation des comportements des résidents • élaborer des stratégies d'intervention en cohérence avec l'approche non pharmacologique <p>3.1 Membres de l'équipe Milieu de Vie participeront à une formation externe sur les SCPD à l'institut universitaire gériatrique de Montréal</p> <p>3.2 Développer/adopter une grille d'évaluation des comportements des résidents ayant des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence</p> <p>3.3 Élaborer des stratégies d'intervention en cohérence avec l'approche non pharmacologique</p> <p>3.4 Créer des aides mémoire sur chaque stratégie d'intervention</p> <p>3.5. Donner de la formation à tous les membres du personnel sur l'utilisation de la grille choisie et les stratégies d'intervention afin de mettre en place le programme sur la gestion des SCPD.</p> <p>3.6 Mise en place du programme</p> <p>3.7 Réévaluation et ajustement</p> <p>RESPONSABLE : COMITÉ MILIEU DE VIE</p>	<p>Mars 2018</p>			

Partie 2 : Le résident est intégré dans son nouveau milieu de vie et reçoit les soins et l'assistance requis lors de ses activités de la vie quotidienne, dans un milieu animé ou les espaces de vie sont personnalisés, adaptés et chaleureux.

Recommandations		Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2	Commentaires
4	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents	<p><i>Programme fin de vie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les interventions de soins et de service en fin de vie ne sont pas réalisées en interdisciplinarité, en incluant les proches et les familles</i> <p>4.1 Ajouter sur l'aide mémoire de l'infirmière déjà existant, une ligne pour que la date à laquelle à lieu la discussion avec les membres de l'équipe interdisciplinaire (incluant la famille) soit indiquée.</p> <p>4.2 Mentionner/formaliser dans le programme fin de vie, la réunion interdisciplinaire qui prend place lorsqu'il est déterminé qu'un résident est en fin de vie</p> <p>RESPONSABLE : COMITÉ MILIEU DE VIE</p>	Mars 2017			

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2	Commentaires
<p>5 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Résidents non informés verbalement du menu du jour</i> • <i>Heures de repas non normalisées</i> • <i>Horaires du personnel n'optimisent pas leur présence au moment du repas des résidents</i> • <i>Personnel n'assure pas de vigilance envers l'ensemble des résidents lors des repas</i> <p>5.1 Renforcer l'enseignement au personnel pendant les réunions d'équipe et lecture du rapport sur l'importance d'informer verbalement les résidents des mets qui leur sont servis ainsi que d'assurer une vigilance envers l'ensemble des résidents lors des repas</p> <p>RESPONSABLE : COMITÉ MILIEU DE VIE</p> <p>5.2 Observer et noter l'heure de livraison des repas aux résidents</p> <p>RESPONSABLE : JON GUILLON/COORDONNATRICES</p> <p>5.3.1 Analyse des besoins de la présence de tous les membres du personnel vers la fin des heures de repas</p> <p>RESPONSABLE : COORDONNATRICES</p> <p>5.3.2 Optimiser la présence des membres du personnel lors des repas</p> <p>RESPONSABLE : ÉQUIPE DE DIRECTION</p>	<p>Septembre 2017</p>			

Recommandations		Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de s'assurer que le personnel se positionne adéquatement lors des repas	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Membres du personnel ne se positionnent pas de façon à faciliter le contact visuel lors de l'aide à l'alimentation</i> <p>6.1 Achat de tabourets ajustables qui seront utilisés par les membres du personnel afin d'améliorer le contact visuel avec les résidents lors des repas</p> <p>6.2 Évaluer la sécurité de l'utilisation des tabourets ajustables, recueillir les commentaires du personnel et évaluer la quantité requise</p> <p>6.3 Renforcer l'enseignement aux membres du personnel de l'importance du contact visuel lors de l'aide à l'alimentation lors des réunions d'équipe mensuelle et lecture du rapport journalier</p> <p>RESPONSABLE : COMITÉ MILIEU DE VIE</p>	Mars 2017		

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2	Commentaires
<p>7 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Activités 7 jours / 7</i> • <i>Matériel de loisir non disponible sur chacune des unités</i> <p>7.1 Évaluer les heures des activités de loisirs actuelles et vérifier possibilités de faire des changements pour offrir des activités 7 jours/7</p> <p>7.2 Fournir du matériel de loisir sur chacune des unités</p> <p>RESPONSABLE : DÉPARTEMENT DES LOISIRS</p>	<p>Mars 2017</p>			

Recommandations		Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'implication des autres membres du personnel pour animer le milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> <i>Programme d'activités ne prévoit pas la participation des autres membres du personnel aux activités d'animation du milieu de vie</i> <p>8.1 Documenter les activités individuelles courantes faites par les PAB sur le plan d'intervention du PAB et sur les feuilles de route</p> <p>RESPONSABLE : COMITÉ MILIEU DE VIE + COORDONNATRICES</p>	Avril 2017		

Recommandations		Moyens	Échéancier	Reddition de compte #1	Reddition de comptes #2
9	Le MSSS recommande que l'Établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Produits dangereux non rangés de façon sécuritaire</i> <p>9.1 Des lingettes désinfectantes seront fournies pour les chariots d'isolation qui remplaceront les bouteilles de désinfectant</p> <p>RESPONSABLE : Jon Guillon</p>	Février 2017		